

## PROPOS LIMINAIRE

Conférence de presse

Mercredi 2 avril 2025

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui deux invités spéciaux avec lesquels nous allons revenir sur les opérations de révision du fichier électoral qui viennent de s'achever dans l'aire opérationnelle numéro 2.

M. Davy Yama, Commissaire électoral, Président de la Commission des finances de l'Autorité nationale des élections et M. Arsène Gbaguidi, Directeur de la division électorale de la MINUSCA.

Messieurs, je reviens à vous dans quelques minutes.

+++

Vous avez dû voir le communiqué que nous avons diffusé samedi matin dans lequel la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA condamne avec la plus grande fermeté l'embuscade tendue le vendredi 28 mars à une patrouille de la Force de la MINUSCA, près du village de Tabane, à 24 km au nord-ouest de Zemio, dans la préfecture du Haut-Mbomou.

La major Paul Ndungu Njoroge, Casque bleu kenyan âgé de 32 ans, a été tué au cours de cette attaque d'une extrême violence perpétrée par des éléments armés non identifiés.

Valentine Rugwabiza se déclare extrêmement choquée par cette attaque ignoble contre des soldats de la paix qui effectuaient une patrouille dans le cadre de leur mission de protection des populations civiles. Elle présente ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple kenyan et exprime toute sa sympathie à la famille de la victime.

La Cheffe de la MINUSCA rappelle que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international.

Elle attend du Gouvernement centrafricain qu'il diligente une enquête judiciaire afin que les criminels à l'origine de cette attaque ignoble soient traduits en justice.

La Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA réaffirme que les attaques lâches contre les Casques bleus de la Mission n'entameront en rien la détermination de la MINUSCA à œuvrer à la mise en œuvre de son mandat au service de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

Une condamnation partagée par le Secrétaire général des Nations Unies qui a qualifié cette attaque d'inacceptable et par les membres du Conseil de sécurité qui ont également publié une déclaration dans laquelle ils réitèrent leur ferme soutien à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et à la MINUSCA pour aider le Gouvernement et le peuple de la République centrafricaine dans leurs efforts pour instaurer une paix et une stabilité durables,

comme demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2759 adoptée en novembre dernier.

+++

Comme chaque année, la journée internationale de sensibilisation aux mines et d'assistance à la lutte antimines sera célébrée après-demain, le vendredi 4 avril, sur le thème suivant : "Un avenir sûr commence ici : renforcer les efforts locaux contre les mines".

L'occasion pour la MINUSCA, via le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS), d'organiser de nombreuses activités de sensibilisation à Bangui et dans la région de Bouar, afin d'attirer l'attention sur les dangers que représentent les engins explosifs et de mettre l'accent sur l'appropriation nationale. Une table ronde de haut-niveau, coorganisée par le Gouvernement et la MINUSCA, se tiendra vendredi à Bangui.

Bien que le nombre d'explosions accidentelles et les victimes qui en résultent soient en baisse, la menace posée par des engins explosifs persiste en République centrafricaine, avec 73 incidents enregistrés en 2024, faisant plus de 40 victimes, dont une majorité de civils.

C'est la raison pour laquelle, la MINUSCA, conformément à son mandat de protection de civils, réaffirme son engagement actif aux côtés des autorités nationales pour lutter contre cette menace insidieuse qui met en péril la vie des civils, entrave l'action humanitaire et freine le développement, la mobilité et la sécurité des communautés.

Un engagement qui s'est matérialisé en 2024 par l'organisation de sessions d'information et de sensibilisation aux risques posés par les

engins explosifs au bénéfice de plus de 20 000 personnes, dont une grande majorité de femmes et d'enfants.

Par la neutralisation de 44 engins explosifs à travers le pays.

Et enfin par la poursuite du développement de capacités nationales afin de pouvoir mettre en place graduellement une réponse nationale, que ce soit en matière de neutralisation des engins explosifs ou via la création d'une autorité nationale de lutte antimines.

+++

Ceci conclut mon propos liminaire et je me tourne sans tarder vers nos deux invités pour aborder le sujet du jour, celui du processus électoral en cours.

M. Yama, la parole est à vous.

+++++

Je vous remercie.

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant entamer la session des questions et réponses. Vous pouvez adresser vos questions à nos deux invités ainsi qu'à moi-même. Nous sommes à votre écoute.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, YouTube et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.